



Notre
histoire

Album de photos historiques

Centre intégré universitaire de santé et de
services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec 

HÔPITAL DE LA BAIE DES HA! HA! DOSSIERS DE PRESSE

Équipe de gestion documentaire –
2025-04-01



Saviez-vous que...

- Cet hôpital à 55 ans ?
- Que l'inauguration a eu lieu le 21 mars 1970 ?



Hôpital de 150 lits à la Baie des Ha! Ha! Des travaux de \$105,000

Projet bien accueilli par
le ministère de la Santé

(Par Thomas-Eugène Simard)

QUEBEC (Spécial) — Il semble pratiquement certain que la Baie des Ha! Ha! sera enfin dotée d'un hôpital dans un avenir assez prochain. La future institution dont le site sera déterminé par les spécialistes du ministère de la Santé, aurait un minimum de 150 lits.

JONQUIÈRE — Devant la nécessité et l'urgence de certains travaux et pour répondre à la demande des contribuables, la ville de Jonquière devra effectuer, au cours de 1963, des travaux de l'ordre de \$106,000.

Un avis de motion a été présenté à la séance du conseil hier par l'échevin J.-J. Gauthier qui a précisé que plusieurs "travaux d'asphalte et de trottoirs" s'imposent actuellement dans la ville.

Selon M. Gauthier, l'exécution de ces travaux demanderait toutefois de prélever une somme de \$20,000 au budget actuel. "Si le budget devient déficitaire, nous pourrions alors passer un règlement parce que les travaux prévus sont urgents et s'imposent de plus en plus", déclarait l'échevin Gauthier.

Ce dernier a expliqué que le coût des travaux pourra être payé par une subvention provinciale de \$50,000 et par un montant de \$35,000 pris au fonds consolidé de la cité. M. Gauthier estime par ailleurs qu'il est possible que le budget puisse absorber le montant de \$20,000 sans pour cela devenir déficitaire. "Nous allons prendre \$20,000 sur le budget en pouvant espérer qu'ils n'occasionneront pas un déficit".

Son honneur le maire Cantin s'est montré favorablement à l'exécution de ces travaux demandant toutefois que le montant prévu au budget soit éliminé. "Je crains les sommes déficitaires, expliquait-il, à la suite de la présentation de l'avis de motion, parce qu'elles ris-

quent davantage d'augmenter les taxes."

Tout en mentionnant que la situation financière de la ville de Jonquière était normale, M. Cantin n'a pas caché qu'un déficit pourrait être à l'origine d'une hausse de taxe au prochain budget. "J'ai peur de l'imprévu", a-t-il dit.

Le conseiller Gauthier a soutenu par ailleurs que le budget pourrait absorber ce montant sans subir un déficit trop élevé, mentionnant que les travaux prévus devaient être effectués le plus tôt possible.

"Il n'y a plus rien à faire avec l'aéroport"

Roberval — Les autorités municipales ne comptent plus sur Nordair pour redorer le blason de l'aéroport. Pour elles, la preuve est faite que cette compagnie veut centraliser toutes ses exploitations à Montréal et que les belles paroles d'encouragement servies par ses dirigeants lorsqu'ils rencontrent les corps publics de Roberval, ne sont que tampons et miel.

Elles sont d'autant plus convaincues que la Régie des transports aériens a vanté Nordair

C'est ce qui ressort d'une entrevue qui s'est déroulée, hier après-midi, à Québec, avec le ministre de la Santé, le docteur Alphonse Couturier et des représentants des villes de Bagotville et Port-Afred. Le docteur Cléophas Claveau, président du comité de l'hôpital, a donné lecture du mémoire.

Le ministre de la Santé a déclaré, devant les délégués qu'il était en principe contre les hô-

pitaux de plus de 600 lits, où les malades ne sont que des numéros. "A la suite de l'incendie de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, a-t-il souligné, ma première réaction a été nettement favorable à la construction d'un autre hôpital pour décentraliser celui de Chicoutimi". Le docteur Couturier a précisé que les techniciens de son ministère allaient entreprendre sans tarder les études préliminaires requises. "Vous avez de bonnes raisons de

croire, dit-il, que la réponse qui suivra sera à votre satisfaction".

"Où placerons-nous l'hôpital, à Bagotville ou à Port-Afred?", a demandé l'honorable Alphonse Couturier. Le maire Jos-C. Lévesque s'est empressé de répondre, au nom de la ville de Bagotville, qu'il appartenait aux experts du ministère de la Santé d'en choisir le site. Le maire J.-E.-A. Beaulieu de Port-Afred a abondé dans le même sens. Le ministre a semblé favorablement impressionné par suite de l'unanimité sur cette question capitale. M. l'abbé Elzéar Grenon, curé de St-Alphonse de Bagotville, a également confirmé l'authenticité de cette entente, laquelle traduit bien le vœu de toute la population de la Baie et de celle des municipalités environnantes.

Au terme de l'entrevue, le ministre de la Santé a félicité le docteur Cléophas Claveau pour la bonne présentation de son mémoire, et il s'est dit heureux de sa rencontre avec les délégués. La délégation comprenait en outre, le docteur Emile Beaulieu, le dentiste Charles-Elzéar Simard et Gérard Guillemette, Jean-Paul Tremblay, conseiller, Laurent Bolduc, commissaire d'école, ainsi que MM. J.-A. Fréchette et Thomas-Eugène Simard, respectivement président et secrétaire de la Chambre de Commerce de Port-Afred.

LE SOLEIL — 4 JUILLET
1963, P.13

A la Baie: déception de voir s'envoler le projet d'un hôpital jugé si essentiel

L'annonce du projet de la construction d'un autre hôpital à Chicoutimi a frappé de stupeur les populations de la Baie des Haies, de Ferland, Boileau, St-Félix, Anse-St-Jean et Petit-Saguenay, qui voient s'envoler, advenant la concrétisation du projet, leurs plus belles espérances.

Au fait, il y a une dizaine d'années, un comité d'hôpital était formé à la Baie dans le but d'obtenir des autorités gouvernementales, l'érection d'un hôpital quelconque pour desservir la population de la Baie et des municipalités environnantes ci-haut mentionnées.

Le docteur Louis-Joseph Gobeil, de Grande-Baie, en fut le premier président. Lui et ses successeurs M. Philippe Potvin et le docteur Cléophas Claveau, ont fait des représentations et des démarches auprès des gouvernements de l'époque, sans toutefois réussir à décrocher quoi que ce soit de concret pour la réalisation d'un projet cher à la population de la Baie et ses environs.

Cependant, le dossier fut



Docteur Louis-Joseph Gobeil

Jadis à l'étude et on vint à un cheveu d'avoir notre hôpital. Aujourd'hui, le rêve tant caressé semble se dissiper pour une partie du public qui a perdu confiance, mais en interrogeant certaines personnes liées de près à ce projet, on s'aperçoit que tout n'est peut-être pas perdu!

UN HÔPITAL À LA BAE, UNE NECESSITE

Les docteurs Gobeil et Claveau sont d'accord sur un point principal: un hôpital à la Baie est devenu nécessaire. Plusieurs pen-



Docteur Cléophas Claveau

sent que la Baie exige un édifice comme l'hôpital de Chicoutimi, avec ses nombreux services complexes et coûteux. Loin de là, ce qu'on projette ici c'est un

genre d'hôpital général de 125 à 150 lits pour traiter les malades chroniques et convalescents, s'occuper des accouchements, effectuer les opérations mineures, parfois des majeures suivant l'urgence de la situation.

Le public profiterait d'un service d'urgence et tous les jours de la semaine on serait assuré d'avoir à sa disposition, un médecin pour traiter les malades. Un hôpital du genre décongestionnerait celui de Chicoutimi qui pourrait élargir les cadres de spécialités.

LA FACULTE DE MEDECINE

D'après les docteurs Claveau et Gobeil, l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi n'a aucunement besoin d'un autre hôpital de 500 lits construit à proximité de celui existant pour une faculté de médecine. "Nous connaissons des hôpitaux plus petits que l'Hôtel-Dieu St-Vallier dans d'autres villes de la province et ils dispensent des cours pour les étudiants en médecine" de souligner les deux médecins qui ajoutent qu'il n'y a pas suffisamment d'internes présentement à Chicoutimi pour songer à un centre médical universitaire.

DEUX ANS...

Le docteur Cléophas Claveau demeure cependant optimiste quant à la construction d'un hôpital à la Baie. "D'ici deux ans, nous aurons notre hôpital. Le ministère de la Santé étudie le projet; je suis persuadé

que les experts vont trouver une solution conforme à nos besoins. Ce que je sais, c'est qu'il y a du travail qui se fait dans les couloirs et il faut souhaiter que le dénouement soit heureux pour notre population".



Le maire Hervé Tremblay

LES AVANTAGES

En plus des avantages médicaux énumérés plus haut, le Dr. Gobeil est d'avis qu'un hôpital à la Baie procurerait du travail à plus de 150 personnes. De plus, il serait facilement possible d'obtenir les octrois statutaires du gouvernement fédéral "parce que nous avons un port franc (les marins des océaniques qui accèdent aux quais de la Saguenay Terminals) et la base des Forces Canadiennes qui rapportent des sommes intéressantes".

L'Hôtel-Dieu-St-Vallier ne désire pas lâcher cette belle affaire du port franc et de la base de l'ARC qui leur permettent d'obtenir les octrois statutaires du fédéral, mentionne le Dr. Gobeil qui ajoute d'un ton convaincu "ce n'est



Le maire Laurier Simard

pas d'aujourd'hui qu'à la Baie nous sommes bafoués et il est temps qu'on fasse quelque chose de concret pour notre population, peu importe les gouvernements au pouvoir".

L'OPINION DES MAIRES

Le maire de la municipalité de Port-Alfred, M. Laurier Simard, mentionne "la déclaration du maire et ministre d'Etat à la Santé, le Dr. Roch Boivin, en rapport avec l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu-St-Vallier de Chicoutimi, se passe de commentaire. Quant à nous du secteur de Port-Alfred, Bagotville et les environs, nous continuerons à vivre dans l'attente qu'un jour on pense

à nous pour un autre hôpital à la Baie, quand il sera situé. Il y suis très favorable".

Pour sa part, le maire Hervé Tremblay de Bagotville souligne que depuis de nombreuses années un projet de la construction d'un hôpital à la Baie des Haies fait l'objet de nombreux commentaires au sein de la population. Il semble d'après l'opinion publique que telle construction serait souhaitable pour notre secteur. Et comme maire de Bagotville, j'appuie fortement ce projet."

"La Baie a des besoins"

"Il y aura sûrement quelque chose à faire là aussi à Port-Alfred", répond le Docteur Roch Boivin, député du comté Dubuc et ministre d'Etat à la Santé, dans ses commentaires relatifs à la construction d'un hôpital à la Baie.

Le ministre ajoute aussi "qu'il faudra travailler en ce sens car la Baie a des besoins, qu'il faudra satisfaire".

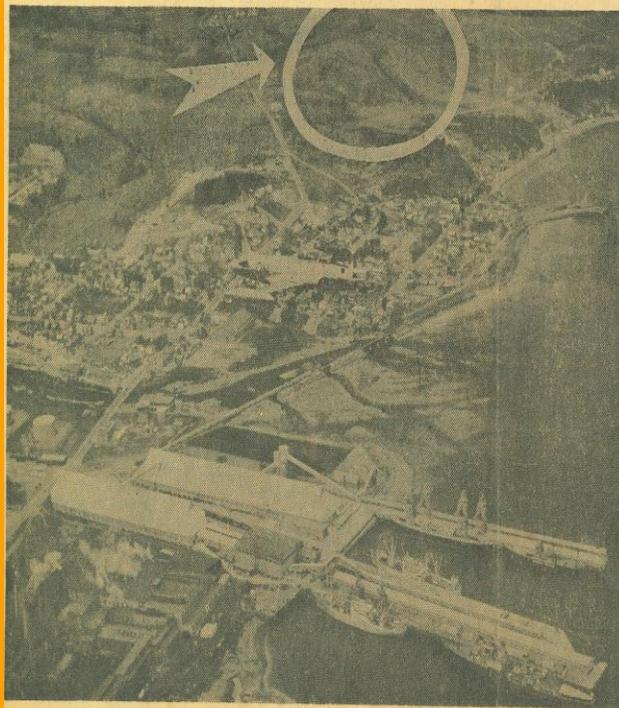
UNE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES EN EDUCATION

INSTITUT ALIE

4364 rue ST-DENIS

Le conseil de Bagotville s'entretiendra avec le ministre Boivin

Don d'un terrain pour le futur hôpital de la Baie



(Par Thomas-Eugène Simard) système hospitalier dans la r
BAGOTVILLE — Le Dr Roch Boivin, ministre d'Etat à la Santé, se verra offrir à titre gratuit, samedi, par les autorités municipales de Bagotville, un emplacement d'une superficie de 400,000 pieds carrés en vue d'y construire l'hôpital tant souhaité par la population de la Baie des Ha! Ha! L'entretien avec le député du comté de Dubuc aura lieu à deux heures, à l'hôtel de ville.

Selon le plan directeur d'urbanisme préparé par les urbanistes - conseils Cimon et Dancause, la réalisation de plusieurs autres projets importants est prévue à cet endroit, situé sur un cap qui domine toute la Baie et présente une superbe vue panoramique.

Il y a quelque temps, lors de l'annonce d'une enquête sur le

comté ne sera pas oubliée et j travaillerai pour donner satisfaction à la population de ce secteur".

Par ailleurs, au cours de la dernière campagne électorale, alors que le Dr Boivin signalait à son chef, M. Daniel Johnson l'urgence de donner un hôpital à la Baie des Ha! Ha!, l'homme politique qui est devenu par la suite premier ministre du Québec, avait répondu en substance ce qui suit: "Vous n'aurez pas d'homme mieux qualifié, mieux placé, près du conseil exécutif de la province, pour obtenir tout ce dont vous avez besoin dans le comté de Dubuc, y compris un hôpital à la Baie des Ha! Ha!, que le Dr Roch Boivin".

Les plans définitifs du foyer des vieillards d'Alma sont acceptés

ALMA — Le ministère provincial de la Famille, et la Société centrale d'hypothèques et de logement ont accepté les plans définitifs du foyer des vieillards d'Alma. La nouvelle a été annoncée, hier soir, à la Chambre de commerce, par le président de la Corporation du foyer, Me Gaëtan Boly.

Voici le rapport qu'il a soumis par écrit: "Après une année de démarches soutenues et parfois et ce dernier nous a voué un collaboration des plus prometteuses."

"Malencontreusement, le lan demain, une communication de la presse nous décevait beaucoup au point d'envoyer notre projet aux calendes grecques car certains propos remettaient tout en cause à partir du nom de la corporation qu'on prostituait jusqu'à la construction de l'édifice."

LE SOLEIL — 1^{ER}
DÉCEMBRE 1966 — P.17

HOPITAL A LA BAIE — C'est sur ce cap dominant toute la Baie des Ha! Ha!, à Bagotville, où sera vraisemblablement réalisé le projet d'hôpital dont il est question depuis de nombreuses années. L'endroit encerclé montre la

superficie de 400,000 pieds carrés de terrain que les autorités municipales de Bagotville offriront gratuitement au ministère de la Santé.

L'actualité commentée

La Baie est-elle en train de manquer le bateau ?

*Le Soleil
8-12-66*

Samedi dernier, les autorités municipales de Bagotville offraient au ministre d'Etat à la Santé un terrain en vue de la construction du futur hôpital. Comme il fallait s'y attendre, et ça n'a pas pris de temps, un contribuable de Port-Alfred, à l'instigation de conseillers municipaux, posait un geste identique, lundi soir, en offrant un emplacement à titre gratuit. Il faut maintenant s'attendre, si l'on en juge par les déclarations du maire et des autres conseillers, que les autorités de Port-Alfred interviennent également auprès du député du comté de Dubuc pour que cet hôpital soit érigé du côté sud de la rivière-à-Mars. Notons que les deux endroits sont prévus tant au plan directeur d'urbanisme de Port-Alfred qu'à celui de Bagotville actuellement en préparation.

Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour une ville plutôt que pour l'autre, car il est bien évident qu'il appartiendra, en dernier ressort, au ministre de la Santé de choisir l'endroit le plus approprié pour une telle construction, puisque c'est le gouvernement qui en assumera les frais, à moins qu'il utilise une fois de plus la formule classique: accordez vos violons et nous verrons après.

Ce qui nous semble le plus ridicule dans toute cette affaire, c'est le fait que les contribuables des deux municipalités auront investi plus de \$50,000 dans la préparation de leur plan directeur d'urbanisme. En définitive, cette somme imposante aura été dépensée pour prévenir des erreurs, faire réaliser des économies aux municipalités concernées et surtout prévoir l'aménagement rationnel de l'ensemble du territoire et non pas en vase clos.

Comme nous l'avons déjà signalé à maintes reprises, l'urbanisme doit aller au-delà des limites étroites de la municipalité pour se placer sur le plan plus large de la région. Le traditionnel esprit de clocher à la courte vision du patellin de chacun n'ont plus leur raison d'être en 1966. Les industries préfèrent les villes où il existe un plan directeur d'urbanisme, un plan qui doit s'intégrer à ceux des villes environnantes, tracé en étroite collaboration.

L'urbanisme ne peut se faire en fonction des frontières municipales actuelles. Il faut une envergure qui dépasse ces cadres, donc des gens qui comprennent et qui sont prêts à entretenir le dialogue. Il ne s'agit pas de dépersonnaliser complètement la municipalité mais de vaincre un certain égoïsme pour le plus grand bien de la collectivité. Trop de conseils municipaux concrétisent encore aujourd'hui un esprit de clocher que les citoyens n'acceptent plus eux-mêmes.

L'intégration des plans directeurs d'urbanisme de Port-Alfred et de Bagotville est une nécessité urgente et indiscutable. Les urbanistes-conseils, qui ne perdent jamais l'occasion de souligner l'aspect régional de l'urbanisme et de la planification dans leurs discours, ont le devoir de renseigner nos édiles à ce sujet. Présentement, il est question de construire un hôpital à la Baie, mais d'autres projets d'expansion encore plus importants sont à l'horizon. La Baie manquera-t-elle le bateau par suite de cette guerre froide qui a toujours desservi les deux villes-soeurs? Il serait temps que les corps intermédiaires interviennent, notamment les syndicats ouvriers et les Chambres de commerce, pour mettre fin à cet esprit de clocher rétrograde et nuisible à l'ensemble de la communauté.

LE SOLEIL - 8
DÉCEMBRE 1966

L'actualité commentée

Le gouvernement prendra ses responsabilités

C'est maintenant définitif, et les citoyens de la Baie peuvent dormir en paix, ils auront leur hôpital. Ce projet tant caressé par toute la population depuis un quart de siècle sera enfin réalisé.

Le député du comté de Dubuc et ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, l'a catégoriquement déclaré mercredi soir, à l'occasion d'un entretien avec les journalistes lorsqu'il a dit: "Le gouvernement prendra ses responsabilités en temps et lieu et construira cet hôpital au meilleur endroit". Cette attitude positive des autorités provinciales est encourageante, car on craignait, en certains milieux, que la réalisation de ce projet soit différée une fois de plus en raison de rivalités quant à l'endroit où sera érigé le futur hôpital.

Selon une enquête menée auprès de représentants du monde des affaires, des travailleurs et de plusieurs autres dirigeants de corps publics, il ne fait aucun doute que l'ensemble de la population ne désire qu'une chose: la construction de cet hôpital au plus tôt et à l'endroit décidé par le ministère de la Santé. Et, comme cet édifice ne peut être construit en plein milieu de la magnifique et vaste Baie des Ha! Ha!, le ministère devra opter pour une ville plutôt que pour l'autre.

Et le choix du gouvernement est déjà fait! L'hôpital sera érigé à Bagotville, sur un cap dominant toute la Baie, et plus précisément sur l'emplacement que les autorités municipales ont offert de céder gratuitement au ministère de la Santé. Le ministre Boivin s'est refusé, mercredi soir, à le dévoiler publiquement, mais nous avons appris de source certaine que son choix est arrêté, et ce depuis plusieurs mois.

Sans jeter aucun blâme à ceux qui ne favorisent pas cet endroit, ils ont droit à leurs opinions, il s'agit maintenant que tous se rallient autour de la décision du ministre et lui expriment leur satisfaction. Les principaux corps intermédiaires, notamment les syndicats ouvriers et les Chambres de commerce devraient aussi le faire sans tarder.

Donc, les citoyens de Port-Alfred traverseront la rivière-à-Mars pour se rendre à l'hôpital, et ceux de Bagotville emprunteront le même cours d'eau sur le campus scolaire, où sera érigée l'école polyvalente. Salomon, avec toute sa sagesse légendaire, n'aurait pas mieux tranché la question.

Thomas-Eugène SIMARD

LE SOLEIL – 6 JANVIER
1967, P.13

Le gouvernement saura prendre ses responsabilités (Dr Roch Boivin)

Le Soleil
5-1-67

Le futur hôpital pour le secteur de la Baie serait construit à Bagotville

(par Guy BERGERON)
CHICOUTIMI-NORD — Si le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, a assuré, hier, la population de la Baie qu'un hôpital serait construit, il s'est bien gardé d'en divulguer l'endroit précis.

A une question d'un journaliste qui lui demandait si les terrains proposés par les municipalités de Bagotville et de Port-Alfred serviraient d'échappatoire pour retarder le projet, le ministre Boivin a catégoriquement répondu que le gouver-

nement saurait prendre ses responsabilités en temps et lieu.

Toutefois de sources bien informées, nous avons appris, hier soir, que l'hôpital pour le secteur de la Baie se construirait sur les hauteurs de Bagotville,

à l'endroit proposé, il y a quelques semaines, par la municipalité de Bagotville.

Selon les plans préparés par les urbanistes Cimon & Dancause, c'est un complexe qui dominerait le magnifique panorama

qu'offre la Baie à cet endroit. Au complexe hospitalier se grefferaient un refuge pour vieillards, un théâtre de poche, un hôtel et une piscine.

Il semble que le projet proposé par les urbanistes Cimon & Dancause a donné le coup de grâce à tous les autres endroits qui pourraient être proposés.

En outre, en affirmant que le gouvernement saurait prendre ses responsabilités en temps et lieu, le Dr Boivin a clairement indiqué que, contrairement au passé, les petites divisions intestines de quelques personnes ne feront pas avorter un projet dont la majorité des citoyens de la Baie attend avec impatience depuis plusieurs années.

Le député du comté de Dubuc, qui recevait, hier soir, les membres de la presse sague-néenne, a précisé que l'hôpital de la Baie pourrait contenir une centaine de lits sans bloc opératoire. En outre, un certain nombre de lits sera consacré à la

médecine générale tandis que le reste pourrait être à la disposition de la psychiatrie infantile.

Même s'il n'a pas précisé quand les travaux commencent, le ministre Boivin a tout de même laissé entendre qu'il s'agissait d'un projet prioritaire dans son comté.

Une enquête est en cours dans le secteur hospitalier

CHICOUTIMI — Le ministre Roch Boivin a annoncé, hier soir, qu'une enquête était actuellement en cours dans la région afin de déterminer les possibilités humaines et physiques dans les secteurs hospitaliers, de la famille et du bien-être social.

Cet inventaire du capital humain et des édifices actuels sera complété dans deux mois environ et permettra au ministère de la Santé de déceler les carences et les possibilités qu'offre la région au moment où son

collègue Me Jean-Noël Tremblay et lui-même tentent d'établir une université dans la région.

L'enquête, ordonnée par le ministère de la Santé, est menée par M. Charles Simard, du Conseil économique de la province de Québec.

Le premier but de l'enquête est de faire le recensement du capital humain dans le secteur professoral et également des édifices hospitaliers de Chibougamau à Banc-Sablon.

Le ministre Boivin a dit que le document, qui sera livré à son ministère dans quelques mois, révélera les carences et les possibilités qu'offrent les institutions de la région.

"Nous saurons si nous avons besoin d'un hôpital psychiatrique infantile; si l'hôpital pour les tuberculeux est bien situé; et si nous répondons aux besoins de la population."

En outre, l'enquête déterminera le potentiel professoral au moment où il est question de la

création d'une université et d'une faculté de Médecine.

"Cette inventaire est essentiel pour nous permettre de travailler. Nous devons voir à l'administration de toute la province, mais également des régions. Si nous n'avons pas un inventaire de nos besoins, de nos possibilités et de nos carences, il sera impossible pour nous de connaître nos besoins pour un jour réaliser les projets que la population attend et de lui donner tous les services auxquels elle a droit", conclut le Dr Boivin.

Le maire Raymond Bouchard se retire

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES — Le maire de Saint-François-de-Sales, M. Raymond Bouchard, vient de donner sa démission. M. Bouchard, dont le mandat se termine au mois de mai, a expliqué que ses affaires personnelles ne lui permettaient plus de s'occuper de la chose publique.

Il cumulait également la fonction de président de la Commission scolaire de Saint-François-de-Sales, depuis 12 ans.



Roch Desgagné

Un hôpital "A LA BAIE"

La nécessité urgente d'un hôpital à La Baie est prouvée, depuis des années... par des mémoires et des requêtes. Les besoins sont évidents, et appellent une solution immédiate.

L'hôpital à La Baie, c'est une grande priorité, pour emprunter une expression consacrée par les députés ces dernières années. Tout le monde, dans la région, favorise la réalisation d'un projet aussi essentiel. Un hôpital comme l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, par exemple, n'aurait pas le droit — et ne l'a jamais fait, à notre connaissance — de s'opposer à l'établissement d'un hôpital qui viendrait compléter un réseau d'édifices hospitaliers que cette institution a elle-même établis dans la région.

Le seul secteur aujourd'hui vraiment déficitaire, et le docteur Roch Boivin l'a signalé récemment, c'est l'extrémité est de la région.

"J'ai promis un hôpital à La Baie, et vous l'aurez", disait, en substance, le ministre d'Etat à la Santé et député de Dubuc, il y a une semaine, à la population de cette région métropolitaine que constituent Port-Alfred, Bagotville et les localités environnantes.

Le sujet de l'hôpital ramène le débat sur le regroupement municipal à La Baie. On ne pourra, indéfiniment, comme dans d'autres centres, d'ailleurs, retarder cette échéan-

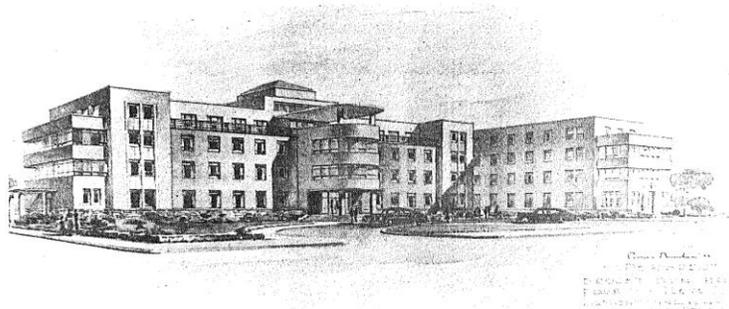
ce. Si le projet d'un complexe hospitalier peut provoquer un déblocage dans ce domaine, c'est tant mieux. On fera d'une pierre deux coups.

Il faut accélérer la création d'une corporation légale, dont le premier rôle pourra être de trancher le litige de l'emplacement de l'édifice, tout en assurant le dénouement de cette affaire qui crée de la division. Un rôle primordial de cette commission, ce sera de cimenter l'unité.

Heureusement, cette super-structure commence à prendre forme, et elle pourra, nous l'espérons, rallier bientôt tous les éléments. Il importe d'activer les derniers préparatifs de cette réalisation qui s'annonce bien, pour sauver un temps précieux, et ainsi, arriver à l'été avec un résultat concret.

Prochainement, le gouvernement provincial déterminera les crédits à la Santé. Il faut donc que le député de Dubuc puisse faire inscrire ce projet dans le budget.

Toute la population de La Baie, en particulier les personnes, les corps publics et les groupements qui travaillent au projet, ne doivent pas annuler leurs efforts eux-mêmes, en tergiversant sur le choix du site. La déception serait grande si les autorités devaient servir l'argument classique: entendez-vous, puis venez nous voir!



MAQUETTE d'un hôpital à La Baie, conçue il y a quelques années déjà, par les architectes Lamontagne & Gravel de Chicoutimi.

LE PROGRÈS-
DIMANCHE – 22
JANVIER 1967

LE PROGRÈS-
DIMANCHE – 22
JANVIER 1967

La Jeune Chambre dit que c'est au ministre de décider du site du futur hôpital de la Baie

Le problème de la localisation d'un hôpital à La Baie a été étudié par la Jeune Chambre de Commerce de La Baie. Le comité des affaires de la communauté de la Jeune Chambre annonce qu'il appuiera de toutes ses ressources la thèse du "comité de l'hôpital" qui recommande que ce soit le gouvernement provincial qui décide de l'emplacement où doit être érigé cet édifice.

Le comité de la Jeune Chambre envisage même d'entreprendre des pressions auprès du ministre de la Santé dans le but de faire triompher le point de vue qu'il n'appartient pas à la population de décider d'abord elle-même de l'endroit où doit être érigé cet hôpital.

Par ailleurs, le même comité de la Jeune Chambre de la Baie fait savoir que l'étude entre-

prise sur le problème du regroupement municipal est terminée et que son impression sera prête avant dix jours. Toutes les municipalités concernées dans ce rapport en recevront une copie et seront amicalement invitées à recevoir les représentants de la Chambre.

Comité de l'Hôpital

Pour donner suite au désir exprimé par le ministre Roch Boivin, les autorités municipales de Port-Alfred ont nommé neuf membres qui devraient siéger au sein du comité de l'Hôpital de la Baie. Le conseil du maire Simard estime qu'un représentant par mille (1,000) de population devrait être le barème établi. Quant aux autres municipalités ou paroisses non érigées en municipalités et contenues dans le mémoire, le nombre de délégués sera de deux chacune.

Ainsi, les conseiller Edy Lalancette et Clément Gravel représenteront la ville de Port-Alfred: Chez les industries, nous voyons les noms de MM. Georges-Albert Menier et Louis Torresan; M. Albert Dufour de la commission scolaire; M. Roger Potvin de la commission d'urbanisme le chanoine Henri Tremblay, délégué des Fabriques; M. Georges-Elie Bouchard des Syndicats ouvriers et chez les hommes d'affaires, M. Liguori Bergeron.

Toujours d'après le mémoire, dans le secteur de Port-Alfred à Petit-Sage-

Port-Alfred à Petit-Saguenay, les personnes suivantes sont recommandées, à savoir: paroisse de Grande-Baie; le maire Adrien Lalancette et le conseiller Jean-Marie Tremblay;

St-Gabriel-de-Ferland: M. Gustave Bergeron, président de la C.S. et Magella Lavoie, secrétaire.

Boileau: MM. Anatole Simard et Jean-Charles Gilbert, respectivement président et secrétaire de la C.S.

St-Félix d'Otis: le maire Gustave Claveau et le secrétaire Léopold Bouchard.

Rivière Eternité: MM. F. X. Boudreault, maire et Francis Perron, conseiller;

Petit-Saguenay: le maire Jean-Marc Belzile et M. Elias Houde, c.s.m industriel.

A noter que les hommes d'affaires appelés à faire partie de la future corporation, ne pourront vendre quoi que ce soit à cette construction. Il est également stipulé que si l'un ou l'autre des maires de Port-Alfred ou de Bagotville était appelé à faire partie du comité, les deux maires seront automatiquement membres du comité.

Le
Gr
19
de
pi
ré:
sy:
m'

LE SOLEIL — 23 JANVIER
1967

Comité de l'Hôpital de la Baie

Le conseil de Port-Alfred donne suite à un désir du Dr Roch Boivin

PORT-ALFRED — Le conseil municipal de Port-Alfred n'a pas tardé à donner suite à un désir exprimé par le Dr Roch Boivin, député du comté de Dubuc et ministre d'Etat à la Santé, en ce qui concerne l'élargissement des cadres du comité de l'Hôpital à la Baie.

Selon les normes déterminées par le conseil, soit un représentant par 1,000 âmes de population, Port-Alfred aura droit à neuf délégués, tandis que les autres municipalités ou paroisses non érigées en municipalités auront deux représentants chacune. De plus, les maires des deux municipalités les plus peuplées, Bagotville et Port-Alfred, seront automatiquement membres du comité, s'ils en manifestent l'intention.

Voici la liste des membres de ce comité: municipalité de Port-Alfred: MM. Eddy Lalancette et Clément Gravel, conseillers; industries: MM. Georges-Albert Menier et Louis Torresan, respectivement surintendant général adjoint de Consolidated Paper et directeur du personnel à la Saguenay Terminals; commission scolaire: M. Albert Dufour, président; commission d'urbanisme: M. Roger Potvin, président; les fabriques: le chanoine Henri Tremblay; les syndicats ouvriers: M. Georges-Elie Bouchard, président du Syndicat des débardeurs de la Baie des Ha! Ha!; hommes d'affaires: M. Liguori Bergeron, de Grande-Baie.

Dans les autres municipalités, les délégués seront les suivants:

paroisse de Grande-Baie: MM. Adrien Lalancette, maire, et Jean-Marie Tremblay, conseiller; Saint-Gabriel de Ferland: MM. Gustave Bergeron et Magella Lavoie, respectivement président et secrétaire de la commission scolaire; Sainte-Bernadette de Boileau: M. Anatole Simard, président, et M. Charles Gilbert, secrétaire de la commission scolaire; Saint-Félix d'Otis: le maire Gustave Claveau et le secrétaire M. Léopold Bouchard; Rivière-Eternité: MM. F.-X. Boudreault et Gérard Bouchard, industriels; Anse Saint-Jean: MM. Louis-Henri Boudreault, maire, et Francis Perron, conseiller; Petit-Saguenay: MM. Jean-Marc Belzile, maire, et Elias Houde, industriel,

LE SOLEIL — 23 JANVIER
1968

Début des travaux à l'été

Le ministre de la Santé autorise la construction d'un hôpital à la Baie

par Thomas-Eugène SIMARD

BAGOTVILLE — C'est maintenant définitif, la Baie sera dotée d'un hôpital de 80 lits au coût de \$2,000,000, et qui sera érigé à Bagotville.

Le conseil des ministres, à la recommandation du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, vient d'autoriser la construction de cet hôpital dans le comté de Dubuc.

Le service d'études techniques du ministère de la Santé s'emploie actuellement à préparer le programme fonctionnel du futur hôpital dont la construction doit commencer vers la fin du mois de juin.

Le nouvel hôpital sera érigé sur un vaste promontoir dominant toute la Baie des Ha! Ha!, plus précisément sur l'emplacement même que les autorités municipales de Bagotville se sont engagées à céder gratuite-

ment au ministère de la Santé. Le choix de ce site a été l'objet d'une acceptation définitive de la part du ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, sur les recommandations des ingénieurs de son ministère et des urbanistes-conseils de la municipalité et de la paroisse de Bagotville.

Cet hôpital, à fonctions multiples, selon le député du comté de Dubuc, contiendra 80 lits et pourra dispenser en outre de la médecine générale, les services médicaux suivants: petite chirurgie, obstétrique, pédiatrie, malades chroniques, incluant une clinique externe bien organisée au domaine de l'Unité sanitaire, de la prévention et des cas de maternité.

Construit par le ministère des Travaux publics, l'édifice sera ensuite administré par une corporation sans but lucratif et légalement constituée, en vertu

de la loi des compagnies de Québec. La charte doit parvenir cette semaine aux requérants qui sont, en l'occurrence, les maires de la ville et de la paroisse, MM. Hervé Tremblay et Edgar Tremblay et la plupart des conseillers municipaux des deux endroits.

Les membres du conseil municipal de Bagotville qui tenaient leur assemblée régulière hier soir, ont exprimé leur plus vive satisfaction en apprenant l'heureuse décision prise par le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, à la suite des démarches réitérées du député du comté de Dubuc et ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin.

On sait que la préparation des plans et devis du futur hôpital a été confiée à l'architecte Léonce Desgagné et au bureau d'ingénieurs-conseils Tremblay et Rinfret de Chicoutimi.

LE PROGRÈS-
DIMANCHE – 11
FÉVRIER 1968

L'Hôpital de Bagotville ou l'Hôpital de là-bas ?

Journal Progrès-Dimanche,

M. le directeur,

L'Hôpital de Bagotville, voilà un projet qui ne plaît pas du tout à M. Laurier Simars.

Mais je crois que cette fois-ci, monsieur le maire, la population n'est pas en majorité pour vous. Ils en ont assez d'un maire qui ne pense qu'à se quereller. Ce que nous voulons tous c'est l'avancement de la Baie.

Port-Alfred possède deux grandes industries, le bureau de poste central, etc.

Il est juste et équitable que Bagotville obtienne l'hôpital. Vos quatre conseillers l'ont très bien compris et je les félicite; ils ont fait preuve d'intelligence, ce qui est rare chez vous, Monsieur Simard,

Si l'hôpital n'est pas encore

érigé, c'est la faute à votre politique destructive, M. le maire.

Le plus grand souhait que je formule pour Port-Alfred dans l'avenir, c'est l'élection d'un nouveau maire, digne d'eux; tel que le nôtre, compétent, diplomate et qui puisse faire prospérer et non reculer les villes-soeurs.

Sur le journal "Le Soleil" du 19 décembre dernier, M. le maire désigne notre hôpital comme "l'hôpital - de là - bas. Nous nous pourrions dire que M. Simard est le maire d'au-delà des frontières".

Alors, adieu à la mesquinerie, jalousie, envie, etc... et la bonne entente règnerait de nouveau et ce serait grâce à vous, Monsieur Simard.

Mona.

LE PROGRÈS-
DIMANCHE —
18 FÉVRIER 1968

L'opinion de deux médecins sur l'hôpital de la Baie

Les docteurs Emile Beaulieu et Louis-Joseph Gobeil ont été appelés à émettre leurs points de vue sur le plan médical, en rapport avec le nouveau projet de Port-Alfred. Pour sa part, le docteur Gobeil, qui a travaillé fort pour obtenir un hôpital à la Baie, il y a plusieurs années a exprimé l'opinion que des gens de Port-Alfred, y compris quelques échevins, craignent de travailler pour l'obtention d'un hôpital dans leur localité de peur d'être tenus responsables, si jamais l'hôpital tel que promis à Bagotville, ne se construisait pas. Le docteur Gobeil a effectué un sondage, et des personnes se sont dit prêtes à déboursier \$25.00 par année pour un hôpital convenable. D'autres ont même commenté "quant à monter les grosses côtes de Bagotville pour aller à l'hôpital à cet endroit, pas pire de se rendre à Chicoutimi, on est presque déjà rendu".

UN HOPITAL SATELLITE

Comme son collègue, le docteur Emile Beaulieu, le docteur Gobeil partage l'opinion qu'il faut construire un très bon hôpital, une sorte de satellite et qui compléterait le centre universitaire avec l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

"Les gouvernements exigent maintenant la part du peuple et sur ce point, Port-Alfred est largement favorisée", commente le docteur Gobeil qui ajoute: "je verrais d'un mauvais oeil et je ne suis par le seul, un gouvernement refuser l'aide d'une municipalité. De plus, le gouvernement fédéral accordera, en vertu d'une loi existant depuis longtemps déjà, des octrois statutaires pour la construction et l'administration parcé que Port-Alfred possède des atouts précieux, soit le Ministère de la Défense, celui des Vétérans, la Santé et la Protection Civile. En toute justice et sincérité, je suis persuadé que le gouvernement Johnson ferait une excellente affaire en bâtissant l'hôpital à Port-Alfred et avec le concours du fédéral, l'administration d'une telle institution qui est déjà dispendieuse, ne tomberait pas sur les bras du gouvernement provincial

et des contribuables de la province". En terminant, le docteur Gobeil précise: "au lieu de construire un hôpital de dernier ordre à la Baie, mieux vaut ne pas en avoir du tout".

LE RÈGLEMENT PROPOSE

Le règlement concernant la fondation d'un hôpital à Port-Alfred discuté avec force lors de la dernière séance régulière, défraie aujourd'hui encore les conversations à la Baie des Ha! Ha!

Dans leurs rencontres avec le Ministre Boivin, les Conseillers de Port-Alfred avaient inscrit plusieurs points démontrant les avantages de construire l'hôpital dans leur localité, notamment un hôpital répondant aux exigences de la population et en faisant état des dangers de sinistres et de bombardements à Bagotville et de l'isolement que pourrait provoquer le débordement toujours possible de la rivière à Mars.

SUBVENTION DE \$500,000.

Il est aussi inscrit dans le règlement que devant les pressions constantes des citoyens pour l'établissement à brève échéance d'un hôpital à Port-Alfred, le conseil, afin de répondre au vœu de la population et de remplir les devoirs impérieux qui, lui, incombent, croit devoir exercer les pouvoirs que lui confère l'article 473 de la Loi des Cités et Villes.

Ainsi, la situation financière de Port-Alfred lui permet d'offrir à la Province ou à toute autre institution qui se chargerait d'ériger un hôpital dans Port-Alfred, une subvention de \$500,000 payable durant 25 ans par versements égaux et annuels de \$20,000. D'après un conseiller, cette subvention signifierait pour le contribuable, une très légère augmentation de la taxe foncière laquelle se chiffrerait à \$0.036 du cent dollars d'évaluation. Ainsi pour une propriété évaluée, à \$10,000 un propriétaire débourse-rait une somme de \$3.60 par année. Pour leur part, les compagnies locales, telles la Consolidated-Bathurst et la Saguenay Terminals, seraient appelées à fournir la plus forte part à cause de leur évaluation.

LE PROGRÈS-
DIMANCHE - 3 MARS
1968

Le projet d'un hôpital à la Baie tourné en tragédie

M. le Rédacteur.

Si la construction d'un hôpital à la Baie ne se matérialise jamais en ciment, pierre et briques, elle aura au moins servi à alimenter la chronique des journaux locaux et surtout à nous faire voir le fond d'âmes compatissantes de notre ville voisine qui comme le loup dans l'histoire du petit chaperon rouge se fait doux et meilleur tant qu'il ne s'agit que de vagues projets soit disant de bonne entente, mais enfin sa voix dès qu'une chose prend forme. C'est alors que M. Port-Alfred, le loup hurle à sa voisine "tu sais quand je t'appelle ville soeur, c'est pour mieux te croquer, mon enfant" et joint le geste à la parole.

Un écrit du 18 février paru dans Progrès-Dimanche donne un exemple vivant des procédés en usage en inventant des prétextes qu'on voudrait classer comme des raisons. Le premier fléau est le débordement possible de la Rivière-à-Mars, pensez-y donc avec tous ses murs de protection. Ensuite, l'ascension de côtes énormes. L'hôpital de Chicoutimi a été construite sur une élévation plus prononcée que la nôtre ce qui ne l'empêche pas de se classer aujourd'hui parmi les meilleurs de la Province. En troisième lieu, danger de construction d'un hôpital de dernier ordre. Très flatteur pour le Ministre de la Santé.

qu'un avion est allée s'écraser et non pas à Bagotville. En cinquième lieu, problème financier réduit de moitié par l'offre d'octrois statutaires par la ville de Port-Alfred.

Egalement, danger financier probable pour tous les contribuables de la Belle Province si l'offre alléchante de Port-Alfred est refusée. Ce dont plusieurs citoyens de cette ville souffrent le plus, ce sont des sentiments de jalousie et d'envie.

Vouloir tourner en tragédie la construction d'une utilité publique aussi urgente qu'un hôpital à la Baie et tout cela parce que le site choisi par des ingénieurs, des urbanistes, se trouve situé à 1/8 de mille de la ligne de démarcation de la ville de Port-Alfred doit être classé parmi la hallucinations de la maladie.

ma
Ra
lon
cou
C
Loui
rue
ralc
sin
cou
Pe
mi
com
de C

Jo
blo
Jonquière.

Ce que je suggère comme besoin urgent pour quelques citoyens de Port-Alfred, c'est la transformation en centres psychiatriques de tous les espaces laissés vacants par la fermeture de différents bureaux de cette localité comme l'assurance-chômage, assistance sociale, douanes, télégraphe afin de dispenser au plus tôt les soins appropriés aux plus gravement atteints sans quoi la maladie risque de prendre de l'ampleur dans cette ville.

Le pauvre petit chaperon rouge.

Monsieur - Madame,
Finis les pellicules et les pertes de cheveux.

**VOYEZ LE SEUL
TRICHOLOGISTE A
CHICOUTIMI**

Diplômé du Laboratoire A.M.C. de Belgique. Spécialité: Coupe au rasoir.

1er coiffeur traitant au:

SALON CHEZ BERTRAND

462 Côte Réserve



CHICOUTIMI

Québec

LE PROGRÈS-
DIMANCHE – 11 AOÛT
1968



éditorial

ROCH DESGAGNE

Les hôpitaux de la région

Il y a environ deux semaines, le Service d'Information de la Province de Québec annonçait dix ou douze projets d'agrandissement et d'amélioration à des hôpitaux, un peu partout à travers la province.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, où on dispose déjà d'un important réseau d'hôpitaux, on parle depuis quelques mois déjà, des années dans un cas comme Jonquièrè, de projets d'agrandissement, d'expansion des institutions hospitalières, mais rien n'a encore été effectué.

À Chicoutimi, il est question depuis longtemps d'expansion du vaste complexe hospitalier, mais on parle surtout d'améliorer et de rendre plus fonctionnels les nombreux services spécialisés, de façon surtout à ce qu'ils puissent répondre à la demande. Les gens sont fatigués de s'entendre dire qu'on manque de lits.

L'Hôtel - Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquièrè est aux prises avec une réduction très sensible de son budget.

Au Lac-Saint-Jean, les trois hôpitaux d'Alma, de Dolbeau et de Roberval sont appelés à connaître des améliorations. La réponse la plus réjouissante dans ce sens a été donnée à une délégation de l'Hôtel-Dieu Sacré-Coeur de Dolbeau, qui a présenté un mémoire au ministre d'État à la Santé, le docteur Roch Boivin, cette semaine, à Québec, document qui tend à porter la capacité de l'hôpital de 87 à 150 lits.

Par contre, la situation est moins

reluisante à la Baie, où la querelle pour l'hôpital se continue de plus belle. Tout le monde est "malade" pour avoir son hôpital. Le site de Bagotville est définitivement choisi, mais les localités de Port-Alfred et de Bagotville se disputent l'hôpital, la politique s'en mêle, les sentiments de chauvinisme, les intérêts personnels, tout le monde s'en mêle. Même à Bagotville, l'harmonie n'est pas créée autour du projet. Dans ce coin de la région, on serait mieux d'attendre que les crédits soient votés pour se disputer le morceau.

Tous ces projets font partie des travaux d'une commission d'étude sur la décentralisation des services de santé au Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord, planification régionale dont les conclusions tardent à être dévoilées.

Personne n'est menacé de mort par cette planification. La situation n'a rien de tragique. On ne doit pas s'attendre non plus à des constructions énormes comme autrefois. Il est surtout urgent d'établir des services, de les perfectionner, pour qu'ils répondent davantage aux besoins de nos populations.

Nous ne sommes pas suffisamment renseignés pour faire des recommandations précises dans ce domaine, mais il est temps que le gouvernement ou ses mandatés accouchent des conclusions de leurs recherches. Leur application pratique est sans doute conditionnée aux fonds dont le gouvernement peut disposer, mais il faut considérer aussi que la santé publique est toute aussi prioritaire que l'éducation ou on a investi des sommes astronomiques.



DEBUT DES TRAVAUX — L'entrepreneur J.-R. Théberge Ltée, de Chicoutimi, a commencé, hier après-midi, les travaux de terrassement et d'excavation du futur hôpital à la Boie des Ha! Ha!, sur les hauteurs de Bagotville.

Complot ourdi dans les bureaux de la compagnie, à Montréal

Le maire de Port-Alfred doit être objectif et prendre l'intérêt de la communauté (H. Vachon)

par Thomas-Eugène SIMARD

PORT-ALFRED — "Les négociateurs syndicaux sont allés à la limite des compromis possibles et la grève pourrait être réglée dans les 24 heures si le maire de Port-Alfred veut être objectif et prendre l'intérêt de la communauté", a affirmé hier midi, M. Henri Vachon devant les quelque 600 grévistes réunis au Palais municipal.

Le conseiller technique de la Fédération canadienne des pâtes et papiers a de plus déclaré que l'arrêt de travail à la papeterie de la Consolidated-Ba-

thurst Ltée était un "complot ourdi dans les bureaux de la compagnie à Montréal, une manoeuvre pour avoir la tête d'un canadien-français, le gérant de l'usine locale, M. Jean-Paul Carrier, en lui demandant de racheter les erreurs commises par un canadien-anglais, ex-gérant de la papeterie de Port-Alfred. Les travailleurs feront même la grève pour garder M. Carrier au travail parce qu'il est honnête, advenant que ses supérieurs de Montréal aient l'intention de la congédier", a lancé M. Vachon.

Le chef syndical a en outre

accusé le principal négociateur de la compagnie, M. F.M. Ladd, "d'être un lâche menteur et d'avoir voulu bernier tout le monde et nous prendre pour une bande d'imbéciles. Depuis 23 ans que je fais du syndicalisme, a-t-il mentionné, je n'ai jamais vu un complot aussi malhonnête".

MEDIATION A QUEBEC

Dans le rapport qu'il a présenté l'assemblée sur la médiation spéciale du sous-ministre adjoint du Travail, en fin de semaine dernière à Québec, M. Henri Vachon a dit qu'il avait prouvé devant M. Réal Mi-

reault, et qu'il n'avait pas été démenti, "que la compagnie avait réalisé des profits de l'ordre de \$200,000 par année avec cet article de l'ancienne convention. Il a aussi été admis en présence du sous-ministre que les représentants de la compagnie n'avaient pas de mandat pour négocier".

Au sujet des "bons offices" de M. Mireault, M. Vachon a signalé que, "pour une fois, il avait rencontré un haut fonctionnaire à Québec qui était à la hauteur de la situation. Si j'avais à décider, dit-il, je lui confierais certainement un poste plus important".

PAS DE REVALITES SYNDICALES

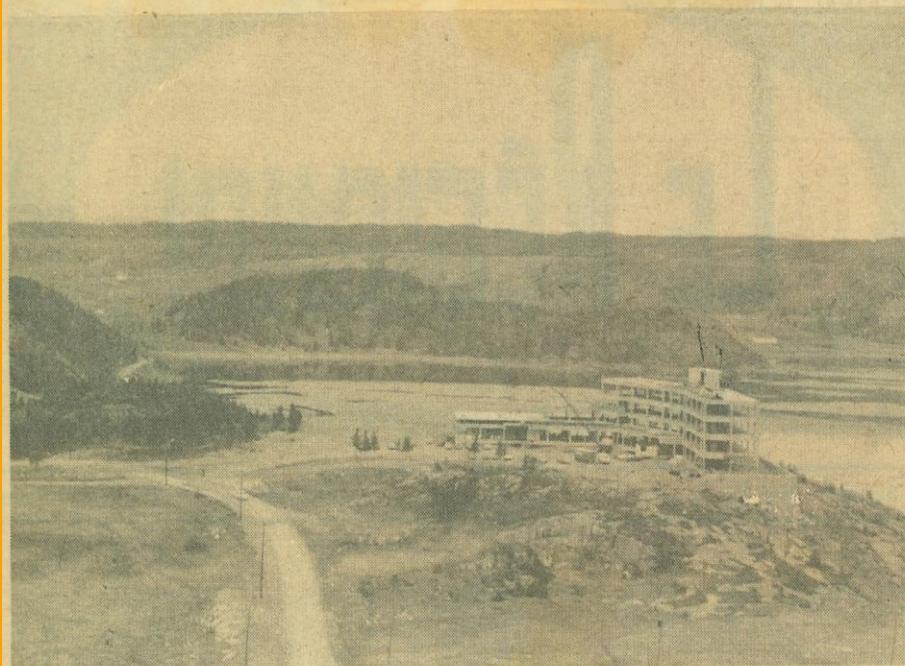
Le principal négociateur du syndicat de Port-Alfred, qui s'est rendu dans la Vallée de la Mauricie, samedi dernier, en compagnie d'autres membres

et du Cap-de-la-Madeleine, "même si les Unions internationales sont là".

Selon M. Vachon, les représentants syndicaux et patronaux ont négocié "pendant 27 heures sans discuter de cette clause relative à la production continue qui est demeurée sur la table. Les gars de la Mauricie m'ont dit que les négociations étaient complétées depuis 15 jours, mais qu'aucun rapport n'avait été soumis en assemblée et que rien n'était accepté. Les syndiqués des Unions internationales ont fait savoir à la compagnie que si elle n'avait pas de commandes pour assurer la production continue, elle n'avait qu'à produire sur une période de 6 jours. Quand la compagnie décide d'opérer seulement 10 dimanches dans ses usines de la Mauricie, contre 27 à Port-Alfred, c'est signe que c'était plus avantageux ici", a soutenu M. Vachon.

LE SOLEIL – 13 AOÛT
1968, P. 17

LE RÉGIONAL – 11 JUIN
1969



LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL de la Baie va bon train comme en fait foi la présente photographie. Le paysage que les patients futurs de cet hôpital pourront observer est unique au monde.



LE PROGRÈS-
DIMANCHE — 21
SEPTEMBRE 1969

J. Emilien Reid administrateur de l'hôpital

Le bureau de direction de la Corporation de l'hôpital de la Baie a choisi son administrateur lors d'une assemblée tenue vendredi soir.

Il y a quelque temps, les administrateurs de la Corporation que présidé le maire Hervé Tremblay, ont étudié plus d'une douzaine d'applications en provenance de la Baie des Ha! Ha! la majorité cependant venant de personnes de l'extérieur. Ils ont procédé par élimination et ainsi, le choix de vendredi se portait sur une couple de candidats susceptibles de décrocher le poste.

J. EMILIEN REID CHOISI

Finalement, les directeurs ont arrêté leur choix sur M. J. Emilien Reid, de Roberval, actuellement,

mais qui a vécu la plupart du temps à Port-Alfred où il est né d'ailleurs. M. Reid, âgé de 45 ans, est l'époux de Marie-Paule Côté de Grande-Baie et le couple a quatre enfants.

M. Reid possède une bonne expérience, étant administrateur d'un département à l'hôpital de Roberval, ce qui a sûrement fait pencher la balance en sa faveur. Le premier administrateur du premier hôpital de la Baie possède également une belle personnalité et un sens social développé. Il a fait ses études au collège St-Edouard.

L'engagement de M. Emilien Reid doit être complété d'ici une dizaine de jours, peut-être moins.

Entre-temps, la construction va bon train à l'hôpital de la Baie sis sur un promontoire de Bagotville. Dans certains milieux, on estime que les travaux seront complétés pour le mois de mars 1970, soit quelques mois plus tard que la date

prévue, le début de janvier. Le feu qui s'est déclaré dans une aile, il y a plus d'un mois, serait, dit-on, la cause du retard.

D'ici peu de temps, on entreprendra la construction d'un rond-point pour faire converger les différentes artères en direction de l'entrée et de la sortie de l'hôpital.

Journée des policiers

La journée du policier se déroulera aujourd'hui à Port-Alfred. L'inscription se fera à compter de midi. Un défilé précédera la messe de 13 h 15, à l'église Saint-Edouard.

L'après-midi sera marqué surtout par des activités sportives. La bénédiction des nouveaux camions à incendie se fera à 17 h 15.

Un peu après cette cérémonie, un cocktail sera offert par la ville de Port-Alfred et par la maison Pierre Thibeault.

Progrès-Dimanche 08/03/70 p.7

Le premier ministre Bertrand inaugurerá l'hôpital de la Baie, le 21 mars prochain

Il y a longtemps que la population de la Baie désire son hôpital. Eh bien! c'est samedi le 21 mars prochain que cette magnifique construction doit être officiellement inaugurée par le premier ministre, l'honorable Jean-Jacques Bertrand et par le député du comté et ministre d'Etat à la Santé, à la Famille et au Bien-Etre social, le Dr Roch Boivin. C'est son Excellence Mgr Marius Paré qui procédera à la même occasion à la bénédiction de l'hôpital.

Dans le moment, on procède à l'installation des divers équipements tandis que le contracteur général Boiduc Construction, dont J.-C. Bel-

ley est le vice-président, est en train de finaliser les travaux, de même que les sous-traitants. De son côté, l'administra-

teur J. Emilien Reid recrute son personnel parmi les nombreuses demandes d'emploi parvenues à son bureau. Et avant qu'une personne ne soit engagée définitivement, son nom est soumis à la Corporation et M. Reid a bien soin de signaler sa propre recommandation.

On croit qu'environ 150 personnes trouveront de l'emploi à l'hôpital de la Baie, à Bagotville pour l'été qui vient.

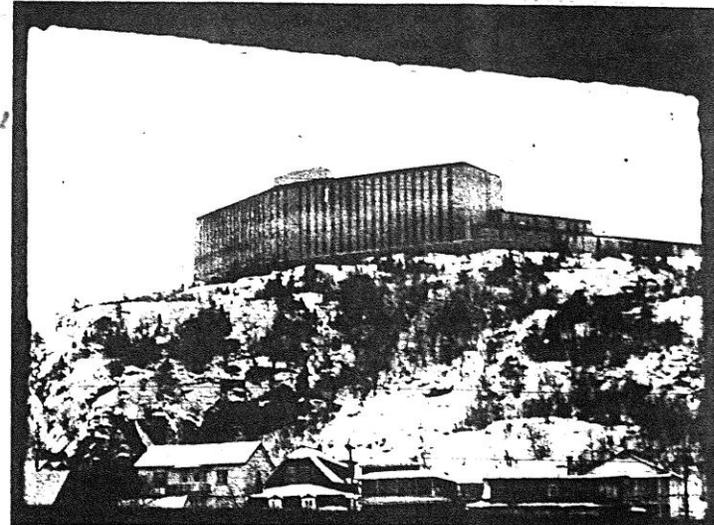
LÉGER RETARD

Le feu déclaré dans une aile tôt l'automne dernier a eu pour effet de retarder la livraison de l'immeuble. La Corporation devait prendre possession de l'édifice au début du mois de janvier, février au plus tard.

Soyons réalistes, l'hôpital de la Baie, c'est un fait accompli, sa réalisation est un rêve que les gens de la Baie souhaitent depuis longtemps.

INAUGURATION OFFICIELLE

D'après nos informations, une imposante cérémonie à laquelle participeront de nombreuses personnalités gouvernementales et régionales, mar-

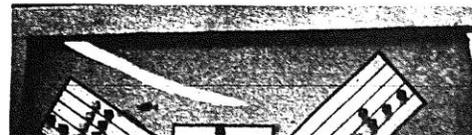
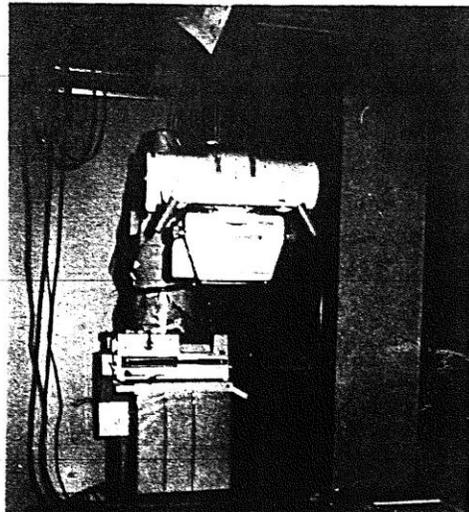


LES CHAMBRES des patients sont disposées face à la Baie des HA! HA! Quel coup d'oeil joli et reposant!

Malgré que la maladie n'est jamais à souhaiter ni souhaitable, il en ait, les futures mamans particulièrement, qui ont hâte d'être à l'hôpital de la Baie. Qui sera la première maman à mettre au monde le premier bébé? Plusieurs, en tout cas, souhaitent accoucher au bon moment!

A l'hôpital de la Baie Formation du comité des dames auxiliaires

Lors d'une récente assemblée, le comité des dames auxiliaires de l'hôpital de la Baie des HA! HA! a été formé et c'est Mme. H. G. Tremblay



LE RÉVEIL – 8 OCTOBRE
1995, P.11

L'hôpital fête ses 25 ans

Les fêtes du 25^e anniversaire de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha! se tiendront du 22 au 28 octobre. Sous le thème «25 ans, ça se fête!», on vise à la fois à souligner l'importance de cet établissement de santé pour les gens de La Baie et du Bas-Saguenay et à rappeler son histoire.

LUCLANDRY

Le tout commencera le dimanche 22 octobre par une journée porte ouverte. De 13 h à 16 h, les gens sont invités à venir voir ce qui se fait à l'hôpital. En plus de kiosques d'information tenus par des organismes comme la Fondation de l'hôpital ou les dames auxiliaires, des visites guidées permettront de faire un tour de tous les services. Du personnel sera sur place pour répondre aux questions. Il y aura aussi animation pour les enfants et un casse-croûte sera servi vers la fin de la journée à la verrière du quatrième étage.

Le mercredi 25 octobre, il y aura une messe pour les malades organisée par les auxiliaires bénévoles. La semaine se terminera le samedi 28 octobre par un souper-reconnaissance où les employés de l'hôpital seront invités à venir honorer 59 de leurs confrères et consœurs qui sont là depuis le tout début, il y a 25 ans.

Les fêtes du 25^e seront aussi l'occasion de publier un livre anniversaire. Ce livre, qui sera disponible lors de la journée porte ouverte, ne coûtera que 5 \$, comprendra un historique de l'établisse-

ment et une description des différents services qui y sont dispensés.

Selon Monique Larouche et Hélène Claveau du comité organisateur, les fêtes du 25^e nécessitent une bonne organisation. Plus de 25 bénévoles y travaillent et il ne faut pas oublier la grande implication du personnel de l'établissement, qui participe activement à la vente de billets et d'épinglettes pour financer l'événement.

Cet aspect financement a été très important dès le départ: «On n'avait pas de sous, mais un 25^e anniversaire, on ne pouvait pas passer à côté», rappelle Hélène Claveau.

C'est une des raisons pour lesquelles on connaît si tardivement le contenu précis des festivités. Bien que la plupart des activités avaient été planifiées dès le printemps dernier, on attendait de savoir si la vente des billets et épinglettes permettrait d'en assurer l'autofinancement avant de les confirmer.

A ce niveau, pas de problème, les ventes dépassent les espérances, ce qui montre l'attachement de la population à leur hôpital, soulignent Mmes Larouche et Claveau. Elles tiennent aussi à souligner le très grand appui manifesté par les commerçants et les municipalités.

Mentionnons enfin que TVDL diffusera, au cours de la semaine qui précédera les festivités, une série d'entrevues avec des représentants de différents services de l'hôpital et qu'un dessin sera publié dans l'édition du 15 octobre du Réveil. Les enfants n'auront qu'à le colorier et à l'amener à l'hôpital lors de la journée porte ouverte pour avoir une chance de gagner une brosse à dents électrique.





www.santesaglac.gouv.qc.ca